RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01049
Numéro SIREN : 430 117 044
Nom ou dénomination : LILLE DIFFUSION AUTO

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2018 sous le numéro de dépôt 17220

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE
445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

VIVALDI AVOCATS
Hotel Delagarde
120 rue de l'Hopital Militaire
59043 Lille Cedex

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : LILLE DIFFUSION AUTO

Numéro RCS : 430 117 044
Numéro Gestion : 2007B01049

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 120 rue Jules Guesde
59650 Villeneuve-d Ascq

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2017
Durée de l'exercice : 12 mois
Comptes annuels déposé le : 04/10/2018
Sous le numéro : 17220

Délivré à Lille Métropole le 10 octobre 2018

Le Greffier,

2018S017220 8K

CERTIFIE CONFORME

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Bilan Actif	Au 31/12/2017			Au 31/12/2016
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	13 516	13 516		
Fonds commercial	19 818		19 818	19 818
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels	262 461	240 651	21 810	23 608
Autres immobilisations corporelles	831 132	546 564	284 568	287 351
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	42 297		42 297	42 297
TOTAL (I)	**1 169 224**	**800 731**	**368 493**	**373 075**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 438 811	26 411	2 412 400	2 248 310
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	579 383	23 621	555 762	447 985
Autres	322 765		322 765	213 612
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	254 912		254 912	382 856
Charges constatées d'avance	16 359		16 359	23 237
TOTAL (II)	**3 612 230**	**50 033**	**3 562 197**	**3 316 000**
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	**4 781 454**	**850 763**	**3 930 691**	**3 689 075**

Bilan Passif

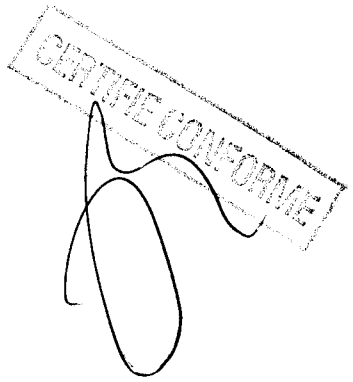
Bilan Passif		Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel dont versé :	250 000	250 000	250 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale		25 000	25 000
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves		247 469	244 032
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		270 743	303 437
Subventions d'investissement		91 196	102 696
Provisions réglementées			
TOTAL (I)		**884 408**	**925 165**
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
TOTAL (I bis)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		18 981	
Provisions pour charges			
TOTAL (II)		**18 981**	
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		152 009	1 154
Emprunts et dettes financières diverses		539 150	704 099
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 678 066	1 592 934
Dettes fiscales et sociales		387 908	292 542
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		176 365	82 834
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		93 803	90 346
TOTAL (III)		**3 027 302**	**2 763 909**
Ecarts de conversion passif (IV)			
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)		**3 930 691**	**3 689 075**

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2017			Au 31/12/2016
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	12 798 680	46 858	12 845 538	10 215 845
Production vendue - De biens	5 194		5 194	6 689
Production vendue - De services	1 212 869		1 212 869	1 227 062
Chiffre d'affaires net	**14 016 742**	**46 858**	**14 063 600**	**11 449 596**
Production : - Stockée				
Production : - Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			92 417	54 358
Autres produits			10	87
TOTAL I			**14 156 027**	**11 504 042**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			11 678 442	9 214 354
Variation de stocks (marchandises)			(173 671)	(162 276)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			791	325
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			958 613	825 237
Impôts, taxes et versements assimilés			99 347	86 268
Salaires et traitements			804 851	714 723
Charges sociales			305 862	275 245
Dotations aux : - Amortissements sur immobilisations			51 708	74 415
Dotations aux : - Dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux : - Dépréciations sur actif circulant			29 298	18 986
Dotations aux : - Provisions pour risques et charges			18 981	
Autres charges			2 576	813
TOTAL II			**13 776 798**	**11 048 092**
* Y compris - Redevances de crédit-bail mobilier				
* Y compris - Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**379 229**	**455 950**
Bénéfice attribué ou perte transférée **III**				
Perte supportée ou bénéfice transféré **IV**				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 458	202
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V			**1 458**	**202**
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			20 837	19 771
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL VI			**20 837**	**19 771**
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			**(19 378)**	**(19 569)**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			**359 851**	**436 381**

Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)		Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		19 402	5 135
Sur opérations en capital		11 500	9 409
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
TOTAL VII		**30 902**	**14 544**
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		6 773	13 537
Sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			
TOTAL VIII		**6 773**	**13 537**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		**24 129**	**1 006**
Participations des salaries	**IX**		
Impôts sur les bénéfices	**X**	**113 237**	**133 951**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		**14 188 388**	**11 518 788**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		**13 917 645**	**11 215 351**
BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		**270 743**	**303 437**



ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce,du plan comptable général (PCG) et du règlement ANC 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

- Fond commercial

 Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au developpement du potentiel d'activité de l'entité.

 Le fonds commercial est comptabilisé à son coût d'acquisition, y compris les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes lis à l'acquisition.

 Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

 Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

- Amortissemnt du fonds commercial

 Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

- Dépréciation du fonds commercial

 Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet d'un test de dépréciation au cours de l'exercice.

Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur vénale du fonds commercial, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice.

Stocks

Les stocks de véhicules sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les stocks de pièces détachées sont évalués suivant la méthode "du coût moyen unitaire pondéré" (CMUP).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont couverts par la caisse de retraite de l'automobile.

Informations requises par l'article R.123-198-9° du Code de Commerce :

le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 7 420 € Hors Taxe.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile N a été constaté pour un montant de 41 739 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE (propre à l'entité) comptabilisé au titre de l'exercice s'élève à 41 739 €

L'utilisation du crédit d'impôt sert à la reconstitution de la trésorerie.

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total du bilan avant répartition est de 3 930 691 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 270 743 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'entreprise :

Vente de véhicules automobiles

Ci-après le tableau des effectifs moyens par catégorie.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Entreprise :

Rue Jules Guesde à VILLENEUVE D ASCQ

Appartenance à un groupe financier :

LIMEA CORP SAS

Convention d'intégration fiscale

Appartenance à un groupe financier :

La société entre dans le cadre du régime fiscal des groupes (intégration fiscale) prévu aux articles 223A et suivants du CGI.

L'option a été formulée avec effet au 01/01/2014 (date d'ouverture du 1er exercice d'option).

Les principales dispositions de la convention d'intégration fiscale applicable au groupe sont les suivantes :

La centralisation ne doit ni léser, ni avantager aucune des sociétés du groupe. La société versera une contribution à la société mère correspondant au montant de l'impôt société.

En cas de déficit, la société mère donnera à titre définitif, une somme égale à l'économie d'impôt ainsi engendrée.

Pour l'exercice écoulé, la charge d'impôt sur les sociétés s'élève à 113 237€. En l'absence d'intégration fiscale, la charge d'impôt sur les sociétés se serait élevée à 113 237€.

La société tête de groupe est : LIMEACORP SAS

Faits caractéristiques de l'exercice :

Néant

Evènements significatifs postérieurs à la clôture :

Néant

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens	9	
Employés	5	
Ouvriers	7	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	**23**	

Composition du capital Social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	25 000	10.00000	250 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	25 000	10.00000	250 000

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Indemnités de départ en retraite	
Emprunts (intérêts restant à courir)	
Crédit-bail - Mobilier	
Crédit-bail - Immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	

Commentaire

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
Caution solidaire Limeacorp au profit de Suzuki	204 000
TOTAL	**204 000**

Commentaire

Fonds commercial

Eléments constitutifs du fonds commercial	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçu en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE	19 818			19 818	
Total	**19 818**			**19 818**	

Identité des sociétés méres consolidant la société

Dénomination sociale Siège social	Montant capital	% détenu
LIMEACORP SAS 5 RUE LAVOISIER	1 503 520	100.00

LILLE DIFFUSION AUTO
Société par actions simplifiée
Au capital de 250.000 euros
Siège social : 120 Rue Jules Guesde
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
RCS LILLE METROPOLE 430 117 044

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIEE

UNIQUE DU 08 JUIN 2018

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 270 742,77 euros, de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 270 742,77 euros

Affectation

- Aux réserves légales et statutaires : 742,77 euros
- À titre de dividendes à l'associée unique : 270 000,00 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du jour qui sera fixé par le Président.

Les dividendes versés à notre associée unique personne morale ne sont pas soumis à la retenue à la source des prélèvements sociaux et ne peuvent pas bénéficier de la réfaction de 40%.

L'associée unique prend acte que le montant des revenus bruts non éligibles à l'abattement de 40% au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élèvent à :

	Nombre d'actions	**Dividendes ne donnant pas lieu à abattement 40%**
Personnes morales	25 000 actions	270 000 euros

Rappel des dividendes distribués

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique rappelle les sommes distribuées au titre des trois derniers exercices :

Exercices	**Dividendes Revenus éligibles à l'abattement**	**Revenus non éligibles à l'abattement**
31 décembre 2016	Néant	300 000 euros
31 décembre 2015	Néant	280 000 euros
31 décembre 2014	Néant	280 000 euros

Pour copie certifiée conforme,
Le Président

LILLE DIFFUSION AUTO
Société par actions simplifiée
Au capital de 250.000 euros
Siège social : 3 120 Rue Jules Guesde,
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
RCS LILLE METROPOLE 430 117 044

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Chère associée,

Nous vous avons réunis en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice – Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice – Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les chiffres que nous vous présentons vous retracent l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

L'exercice 2017 a été marqué par une augmentation du chiffre d'affaires de 22,83%. Nos charges ont également augmenté de 24,09%. Par suite, notre résultat d'exploitation est largement positif, de même que notre résultat net qui ressort à un bénéfice de 270 743 euros.

Depuis le 31 décembre 2017, date de clôture de l'exercice, aucun évènement important n'est à signaler.

Face à ce résultat satisfaisant, notre objectif est de maintenir le niveau du chiffre d'affaires atteint grâce à notre politique commerciale et de veiller à maintenir les charges à leur niveau le plus juste.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Nous vous indiquons que notre société n'a ni filiale ni participation.

RESULTATS – AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 14 063 600 euros contre 11 449 595,81 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 22,83%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 11 505 562,24 euros contre 9 052 402,78 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 27,10%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 958 613,43 euros contre 825 237,34 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de +16,16%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 99 346,86 euros contre 86 268,23 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de +15,16%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 804 850,73 euros contre 714 722,95 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 12,61%.

Le montant des charges sociales s'élève à 305 861,52 euros contre 275 245,47 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de +11,12%.

L'effectif moyen du personnel s'élève à 23 personnes contre 22 pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 13 776 798,24 euros contre 11 048 091,68 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de +24,70%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 379 229,08 euros contre 455 949,90 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -16,83%.

Compte tenu d'un résultat financier de -19 378,49 euros contre -19 568,56 euros pour l'exercice précédent, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 359 850,59 euros contre 436 381,34 euros pour l'exercice antérieur, soit une variation de -17,54%.

Après prise en compte :

- Du résultat exceptionnel de 24 129,18 euros,
- De l'impôt sur les bénéfices de 113 237 euros,

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 270 742,77 euros contre 303 436,76 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -10,77%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (Bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 270 742,77 euros et de bien vouloir affecter ledit bénéfice de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 270 742,77 euros

Affectation

- Aux réserves légales et statutaires : 742,77 euros
- À titre de dividendes à l'associée unique : 270 000 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du jour qui sera fixé par le Président.

Les dividendes versés à notre associée unique personne morale ne sont pas soumis à la retenue à la source des prélèvements sociaux et ne peuvent pas bénéficier de la réfaction de 40%.

L'associée unique prend acte que le montant des revenus bruts non éligibles à l'abattement de 40% au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élèvent à :

	Nombre d'actions	**Dividendes ne donnant pas lieu à abattement 40%**
Personnes morales	25 000 actions	270 000 euros

INFORMATIONS DIVERSES

Distributions antérieures de dividendes

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique rappelle que les sommes distribuées au titre des trois derniers exercices éligibles ou non à l'abattement de 40% se sont élevées à :

Exercices	**Dividendes Revenus éligibles à l'abattement**	**Revenus non éligibles à l'abattement**
31 décembre 2016	Néant	300 000 euros
31 décembre 2015	Néant	280 000 euros
31 décembre 2014	Néant	280 000 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 47 537 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 13 310 euros.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Lors de cette réunion, nous vous présenterons le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce.

MENTIONS SUR LES STOCKS OPTIONS DE L'ARTICLE L. 225-184 DU CODE DE COMMERCE

Néant.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Le Président.

Le Président étant nommé pour une durée indéterminée, il n'y a pas lieu de le renouveler.

Mandats des Commissaires aux Comptes.

La société SOCCOM, Commissaire aux comptes titulaire, et Monsieur Jean-François DARROUSEZ, Commissaire aux comptes suppléant, ont été nommé pour une durée de six exercices soit jusqu'à la décision de l'associée unique qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, il n'y a donc pas lieu de les renouveler.

AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

Nous vous rappelons que dans le cadre des dispositions sur l'épargne salariale de la loi du 19 février 2001, les sociétés anonymes et sociétés par actions simplifiée doivent soumettre tous les 3 ans à une assemblée générale extraordinaire une proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés et cela même si aucun Plan d'Epargne Entreprise (PEE) ou Plan Epargne Salariale Volontaire (PESV) n'a été mis en place au sein de la société.

La loi impose cette obligation tous les 3 ans et tant que les salariés de l'entreprise ne détiendront pas 3% du capital de la Société.

Cette décision ayant été examinée lors de la réunion du 25 juin 2015, il y a donc lieu de la mettre à l'ordre du jour.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation.

La Présidente



SOCCOM

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires
aux Comptes, rattaché à la CRCC de Douai

SARL au Capital de 40 128 Euros

33, Avenue Clémenceau
B.P. 50 118
62968 LONGUENESSE Cédex
Tél : 03.21.98.35.78
contact@sda-expert.fr

SAS LILLE DIFFUSION AUTOMOBILES
120 RUE JULIES GUESDE
59 650 VILLENEUVE D'ASCQ

RAPPORTS DE COMMISSARIAT AUX COMPTES RELATIFS A L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2017

SOMMAIRE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'augmentation du capital réservée aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription

SOCCOM

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattaché à la CRCC de Douai

SARL au Capital de 40 128 Euros

33, Avenue Clémenceau
B.P. 50 118
62968 LONGUENESSE Cédex
Tél : 03.21.98.35.78
contact@sda-expert.com

SAS LILLE DIFFUSION AUTO
120 RUE JULES GUESDE
59 650 VILLENEUVE D'ASCQ

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'AUGMENTATION DU CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES AVEC SUPPRESSION DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION

(Assemblée générale extraordinaire en date du 08 Juin 2018)

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation du capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée aux salariés adhérents à un Plan d'Epargne Entreprise, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Président vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires à émettre.

Il appartient au Président d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Président relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des actions.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre données par le rapport du Président.

Les conditions définitives de l'augmentation du capital n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celle-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de l'utilisation de cette délégation par votre Président.

Fait à Longuenesse, le 5 juin 2018,

Pour la société SOCCOM
Commissaire aux comptes

David LEFEBVRE
Commissaire aux comptes

Stéphane DUMONT
Gérant

SOCCOM

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattaché à la CRCC de Douai
SARL au Capital de 40 128 Euros

33, Avenue Clémenceau
B.P. 50 118
62968 LONGUENESSE Cedex
Tél. : 03.21.98.35.78
contact@sda-expert.com

SAS LILLE DIFFUSION AUTOMOBILES

Société par actions simplifiée au capital de 250 000 €
Siège social : 120 RUE JULES GUESDE – 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2017

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS LILLE DIFFUSION AUTOMOBILES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

La note de l'annexe « Règles et méthodes comptables » expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation, la comptabilisation et la dépréciation des stocks et des créances clients.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans la note de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-5 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Longuenesse, le 5 juin 2018

Pour la société SOCCOM
Commissaire aux comptes

David LEFEBVRE
Commissaire aux comptes

Stéphane DUMONT
Gérant

Bilan Actif

Bilan Actif	Au 31/12/2017			Au 31/12/2016
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	13 516	13 516		
Fonds commercial	19 818		19 818	19 818
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels	262 461	240 651	21 810	23 608
Autres immobilisations corporelles	831 132	546 564	284 568	287 351
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	42 297		42 297	42 297
TOTAL (I)	**1 169 224**	**800 731**	**368 493**	**373 075**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 438 811	26 411	2 412 400	2 248 310
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	579 383	23 621	555 762	447 985
Autres	322 765		322 765	213 612
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	254 912		254 912	382 856
Charges constatées d'avance	16 359		16 359	23 237
TOTAL (II)	**3 612 230**	**50 033**	**3 562 197**	**3 316 000**
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	**4 781 454**	**850 763**	**3 930 691**	**3 689 075**

Bilan Passif

Bilan Passif		Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel dont versé :	250 000	250 000	250 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale		25 000	25 000
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves		247 469	244 032
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		270 743	303 437
Subventions d'investissement		91 196	102 696
Provisions réglementées			
TOTAL (I)		**884 408**	**925 165**
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
TOTAL (I bis)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		18 981	
Provisions pour charges			
TOTAL (II)		**18 981**	
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		152 009	1 154
Emprunts et dettes financières diverses		539 150	704 099
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 678 066	1 592 934
Dettes fiscales et sociales		387 908	292 542
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		176 365	82 834
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		93 803	90 346
TOTAL (III)		**3 027 302**	**2 763 909**
Ecarts de conversion passif (IV)			
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)		**3 930 691**	**3 689 075**

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2017			Au 31/12/2016
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	12 798 680	46 858	12 845 538	10 215 845
Production vendue : - De biens	5 194		5 194	6 689
Production vendue : - De services	1 212 869		1 212 869	1 227 062
Chiffre d'affaires net	**14 016 742**	**46 858**	**14 063 600**	**11 449 596**
Production : - Stockée				
Production : - Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			92 417	54 358
Autres produits			10	87
TOTAL I			**14 156 027**	**11 504 042**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			11 678 442	9 214 354
Variation de stocks (marchandises)			(173 671)	(162 276)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			791	325
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			958 613	825 237
Impôts, taxes et versements assimilés			99 347	86 268
Salaires et traitements			804 851	714 723
Charges sociales			305 862	275 245
Dotations aux : - Amortissements sur immobilisations			51 708	74 415
Dotations aux : - Dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux : - Dépréciations sur actif circulant			29 298	18 986
Dotations aux : - Provisions pour risques et charges			18 981	
Autres charges			2 576	813
TOTAL II			**13 776 798**	**11 048 092**
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier				
* Y compris : - Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**379 229**	**455 950**
Bénéfice attribué ou perte transférée **III**				
Perte supportée ou bénéfice transféré **IV**				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 458	202
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V			**1 458**	**202**
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			20 837	19 771
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL VI			**20 837**	**19 771**
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			**(19 378)**	**(19 569)**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			**359 851**	**436 381**

Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)		Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		19 402	5 135
Sur opérations en capital		11 500	9 409
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
TOTAL VII		**30 902**	**14 544**
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		6 773	13 537
Sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			
TOTAL VIII		**6 773**	**13 537**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		**24 129**	**1 006**
Participations des salariés	**IX**		
Impôts sur les bénéfices	**X**	**113 237**	**133 951**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		**14 188 388**	**11 518 788**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		**13 917 645**	**11 215 351**
BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		**270 743**	**303 437**

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce,du plan comptable général (PCG) et du règlement ANC 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

- Fond commercial

 Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au developpement du potentiel d'activité de l'entité.

 Le fonds commercial est comptabilisé à son coût d'acquisition, y compris les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes lis à l'acquisition.

 Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

 Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

- Amortissemnt du fonds commercial

 Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

- Dépréciation du fonds commercial

 Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet d'un test de dépréciation au cours de l'exercice.

Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur vénale du fonds commercial, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice.

Stocks

Les stocks de véhicules sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les stocks de pièces détachées sont évalués suivant la méthode "du coût moyen unitaire pondéré" (CMUP).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont couverts par la caisse de retraite de l'automobile.

Informations requises par l'article R.123-198-9° du Code de Commerce :

le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 7 420 € Hors Taxe.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile N a été constaté pour un montant de 41 739 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE (propre à l'entité) comptabilisé au titre de l'exercice s'élève à 41 739 €

L'utilisation du crédit d'impôt sert à la reconstitution de la trésorerie.

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total du bilan avant répartition est de 3 930 691 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 270 743 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'entreprise :

Vente de véhicules automobiles

Ci-après le tableau des effectifs moyens par catégorie.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Entreprise :

Rue Jules Guesde à VILLENEUVE D ASCQ

Appartenance à un groupe financier :

LIMEA CORP SAS

Convention d'intégration fiscale

Appartenance à un groupe financier :

La société entre dans le cadre du régime fiscal des groupes (intégration fiscale) prévu aux articles 223A et suivants du CGI.

L'option a été formulée avec effet au 01/01/2014 (date d'ouverture du 1er exercice d'option).

Les principales dispositions de la convention d'intégration fiscale applicable au groupe sont les suivantes :

La centralisation ne doit ni léser, ni avantager aucune des sociétés du groupe. La société versera une contribution à la société mère correspondant au montant de l'impôt société.

En cas de déficit, la société mère donnera à titre définitif, une somme égale à l'économie d'impôt ainsi engendrée.

Pour l'exercice écoulé, la charge d'impôt sur les sociétés s'élève à 113 237€. En l'absence d'intégration fiscale, la charge d'impôt sur les sociétés se serait élevée à 113 237€.

La société tête de groupe est : LIMEACORP SAS

Faits caractéristiques de l'exercice :

Néant

Evènements significatifs postérieurs à la clôture :

Néant

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens	9	
Employés	5	
Ouvriers	7	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	**23**	

Composition du capital Social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	25 000	10.00000	250 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	25 000	10.00000	250 000

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Indemnités de départ en retraite	
Emprunts (intérêts restant à courir)	
Crédit-bail : - Mobilier	
Crédit-bail : - Immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	

Commentaire

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
Caution solidaire Limeacorp au profit de Suzuki	204 000
TOTAL	**204 000**

Commentaire

Fonds commercial

Eléments constitutifs du fonds commercial	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçu en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE	19 818			19 818	
Total	**19 818**			**19 818**	

Identité des sociétés méres consolidant la société

Dénomination sociale Siège social	Montant capital	% détenu
LIMEACORP SAS 5 RUE LAVOISIER	1 503 520	100.00

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
Immobilisations incorporelles		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	33 334		
TOTAL	**33 334**		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	256 761		5 700
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	610 472		38 694
Mat. de transport	14 386		
Mat. de bureau et info., mobilier	164 847		2 733
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**1 046 466**		**47 127**
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	42 297		
TOTAL	**42 297**		
TOTAL GENERAL	**1 122 097**		**47 127**

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			33 334	
TOTAL			**33 334**	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.			262 461	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			649 166	
Mat. de transport			14 386	
Mat. de bureau et info., mobilier			167 580	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			**1 093 593**	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			42 297	
TOTAL			**42 297**	
TOTAL GENERAL			**1 169 224**	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 516			13 516
TOTAL	**13 516**			**13 516**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	233 153	7 498		240 651
Installations générales, agencements et aménagements divers	384 096	33 760		417 856
Matériel de transport	14 386			14 386
Matériel de bureau et informatique, mobilier	103 871	10 450		114 321
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**735 507**	**51 708**		**787 215**
TOTAL GENERAL	**749 022**	**51 708**		**800 731**

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
	Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorporelles							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		**TOTAL GENERAL NON VENTILE**			**TOTAL GENERAL NON VENTILE**		

CADRE C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotations sexercice aux amortissement	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions

Cadre Général	Provisions au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions Réglementées				
Provisions pour risques et charges		18 981		18 981
Provisions pour Dépréciations	38 428	29 298	17 693	50 033
TOTAL GENERAL	**38 428**	**48 279**	**17 693**	**69 014**

Augmentations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations		
		Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions Réglementées				
Provisions pour risques et charges	18 981	18 981		
Provisions pour Dépréciations	29 298	29 298		
TOTAL GENERAL	**48 279**	**48 279**		

Diminutions	Reprises de l'exercice	Ventilation des reprises		
		Exploitation	Financier	Exceptionnel
Utilisées au cours de l'exercice				
Provisions Réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour Dépréciations				
Non utilisées au cours de l'exercice				
Provisions Réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour Dépréciations				
TOTAL GENERAL	**17 693**			

Etat des dépréciations

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations titres mis en équivalence				
Immobilisations titres de participations				
Immobilisations financières				
Sur stocks et en cours	16 830	26 411	16 830	26 411
Sur comptes clients	21 597	2 887	863	23 621
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL GENERAL	**38 428**	**29 298**	**17 693**	**50 033**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		48 279	17 693	
Dont dotations et reprises : - financières				
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	42 297		42 297
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	579 383	579 383	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	486	486	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	10 921	10 921	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	311 357	311 357	
Charges constatées d'avance	16 359	16 359	
TOTAL	**960 804**	**918 507**	**42 297**
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus d'5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	152 009	152 009		
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 678 066	1 678 066		
Personnel et comptes rattachés	126 539	126 539		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	83 294	83 294		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	135 566	135 566		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	42 510	42 510		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	539 150	539 150		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	176 365	176 365		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	93 803	93 803		
TOTAL	**3 027 302**	**3 027 302**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Résultats des cinq derniers exercices

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Capital en fin d'exercice					
Capital social	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
Nombre d'actions ordinaires	10	10	10	10	10
Nombre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote					
Nombre maximum d'actions à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
Opérations et résultat					
Chiffres d'affaires (H.T.)	14 063 600	11 449 596	10 320 909	10 335 858	9 942 922
Résultat av. impôts, participations, dotations aux amortissements et provisions	466 274	506 377	494 169	456 764	289 569
Impôts sur les bénéfices	113 237	133 951	130 304	120 980	66 097
Participation des salariés					
Résultat ap. impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	353 037	372 426	363 865	335 784	223 472
Résultat ap. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	270 743	303 437	288 548	282 727	167 703
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	35 304	37 243	36 386	33 578	22 347
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	27 074	30 344	28 855	28 273	16 770
Dividende attribué					
Personnel					
Effectif moyen des salariés	23	22	21	20	22
Montant de la masse salariale	804 851	714 723	615 455	656 521	630 891
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu. Soc. oeuvres sociales)	305 862	275 245	223 370	248 498	250 279

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	38 550.00	13 673.99
Autres créances	307 220.49	194 601.73
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**345 770.49**	**208 275.72**

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	**38 550.00**	**13 673.99**
41800000 CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	38 550.00	13 673.99
Autres créances	**307 220.49**	**194 601.73**
40980000 RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV	246 077.32	147 279.19
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	61 143.17	47 322.54
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**345 770.49**	**208 275.72**

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**1 499.06**	**1 154.45**
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**31 587.47**	**23 606.89**
Dettes fiscales et sociales	**136 780.98**	**128 894.88**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	**63 504.94**	**43 571.40**
TOTAL	**233 372.45**	**197 227.62**

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**1 499.06**	**1 154.45**
51860000 INTERETS COURUS AV	1 499.06	1 154.45
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**31 587.47**	**23 606.89**
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	31 587.47	23 606.89
Dettes fiscales et sociales	**136 780.98**	**128 894.88**
42820000 DETTES PROV./CONGES PAYES	67 670.15	64 117.13
42860000 PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	9 777.60	6 190.45
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	30 935.24	29 368.26
43860000 AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	4 755.39	2 943.08
44860000 TAXES A PAYER	23 642.60	26 275.96
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	**63 504.94**	**43 571.40**
41980000 R.R.R.A ACCORDER	18 181.15	6 683.40
46860000 CHARGES A PAYER	45 323.79	36 888.00
TOTAL	**233 372.45**	**197 227.62**

Produits et charges constates d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Produits d'exploitation	93 803	90 346
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	**93 803**	**90 346**

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Charges d'exploitation	16 359	23 237
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	**16 359**	**23 237**